

L'assemblée générale de l'Association des irrigants des régions méditerranéennes françaises (AIRMF) s'est tenue le 27 septembre dernier, à la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Au cours de la matinée, Emmanuelle Bour-Poitral et Gérard Fallon, membres du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, sont revenus sur la construction du Varenne agricole de l'eau. Et ses objectifs.



Michel Pontier, membre du conseil d'administration de l'Association des irrigants des régions méditerranéennes françaises, André Bernard, président, Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, Emmanuelle Bour-Poitral, présidente de la section 'Forêts, eaux et territoires' du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et Gérard Fallon, directeur de projet 'Gestion quantitative de l'eau' auprès du ministre de l'agriculture et de l'alimentation et animateur du groupe de travail 'Eau' du CGAAER.

AIRMF Objectif ? Un Varenne de l'eau concret et opérationnel

À la veille de la publication du rapport de la Cour des comptes européenne sur l'utilisation durable de l'eau en agriculture dans l'UE, l'Association des irrigants des régions méditerranéennes françaises tenait son assemblée générale en Avignon. Face au changement climatique et à ses conséquences, le monde agricole méditerranéen ne manque pas une occasion de rappeler l'importance de mettre l'eau à disposition des filières agricoles, afin de garantir la souveraineté alimentaire de la France. Son président, André Bernard, était donc ravi d'accueillir Emmanuelle Bour-Poitral et Gérard Fallon, membres du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), venus faire le point sur les discussions concernant l'eau en agriculture.

Or, l'argument de la souveraineté porté par la profession agricole a été visiblement entendu aux plus hauts sommets de l'État, comme l'expliquait Emmanuelle Bour-Poitral, dans ses propos introductifs. "Nous avons de grands enjeux à satisfaire en matière de souveraineté alimentaire derrière ce sujet de changement climatique, en particulier concernant l'adaptation du monde agricole et son accès à l'eau", rappelle la présidente de la section 'Forêts, eaux et territoires' du CGAAER. Puis, rapidement, elle a souligné l'importance de ces travaux au regard de la fragilité de la balance commerciale française : "Elle n'est pas en bon état, et l'année 2020 a encore confirmé cette faiblesse, puisque nous atteignons un niveau jamais vu depuis 2000", avec un déficit de 3 milliards d'euros (Md€), déficit qui tombe à 8 Md€ hors boissons.

Des études de cas dans l'Hérault et la Vaucluse
Le rapport de la mission interministérielle regroupant le ministère de l'Agriculture et le ministère de

l'Environnement – publié en juillet 2020 et intitulé 'Le changement climatique, l'eau et l'agriculture – quelles trajectoires d'ici 2050 ?' du CGAAER – "avait un double objectif : poser une vision partagée des relations entre l'agriculture et l'eau à l'horizon 2050, dans le contexte du changement climatique ; et rapprocher et mettre en synergie les politiques publiques conduites par les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement", poursuit-elle. Ce travail reposait notamment sur la synthèse de références documentaires et l'analyse de sept études de cas sur le terrain, dont celle de la viticulture dans l'Hérault et de l'arboriculture dans le Vaucluse.

Un rapport apparemment utile, car il a "fortement inspiré" le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, dans l'élaboration du Varenne de l'eau. Mieux, il a mis en évidence quatre points d'attention : la France dispose d'une tradition en matière d'irrigation ; avec le changement climatique, le besoin d'anticipation est important ; la dynamique de gestion collective est intéressante et doit être un levier d'action ; enfin, pour mieux gérer, il faut compléter les données disponibles d'utilisation et de besoin en eau agricole.

"Cette mission a inscrit un principe double particulièrement important : il faut traiter à la fois la question du changement des modèles agricoles face au changement climatique et, partout où cela est possible, favoriser le renforcement de la ressource en eau, dans le respect de son renouvellement et du bon état des milieux", résumait Emmanuelle Bour-Poitral. De ce travail sont nées sept recommandations, "où vous imaginez bien que tous les mots sont pesés", qui lancent le Varenne de l'eau et du changement climatique. Ce Varenne est construit autour de trois chantiers : la gestion des aléas,



Les sept recommandations du rapport de la mission interministérielle sur l'eau et le changement climatique

- ▶ Accélérer la transformation de l'agriculture pour faire face au changement climatique
- ▶ Faire des sols le socle de la stratégie d'adaptation de l'agriculture au changement climatique
- ▶ Concevoir et mettre en place l'irrigation de demain vers une "irrigation de résilience"
- ▶ Mettre en place les conditions d'un renforcement acceptable de la ressource en eau pour l'agriculture
- ▶ Dynamiser la gouvernance territoriale de la gestion de l'eau
- ▶ Connecter plus fortement la recherche, le développement, les filières et les agriculteurs confrontés au changement climatique
- ▶ Porter un discours commun entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement sur l'eau et l'agriculture

l'adaptation agricole et la mobilisation des ressources.

Gestion des aléas : une première réponse déjà apportée

Sur la question délicate de la gestion des aléas, une première réponse a été apportée à l'occasion des Terres de Jimi, en septembre dernier, avec une loi à venir concernant la refonte du dispositif d'assurance récolte pour 2023, loi soutenue par une circulaire sur le protocole de gestion agricole des crises de sécheresse. "Nous allons aussi innover en lançant un Hackathon réunissant des professionnels du codage. L'idée est de proposer des solutions permettant l'élaboration d'applications facilitant une meilleure prévention à l'échelle de l'exploitation sur les questions des risques climatiques". Ce week-end doit potentiellement se tenir en décembre, dans la Drôme.

Sur le 2^e volet 'Adaptation de l'agriculture', trois chantiers ont été lancés. D'une part, les filières – via les 42 interprofessions – et les sept conseils spécialisés de FranceAgriMer doivent délivrer une synthèse de ce que représente le changement climatique (impact, levier, besoins, menaces, orientation de la feuille de route), synthèse complémentaire de la loi Egalim. En décembre, une rencontre est prévue entre les filières et le ministre de l'agriculture, destinée à étudier ces feuilles de route. D'autre part, l'APCA et les Chambres régionales travaillent actuellement à l'établissement de diagnostics territoriaux et par région. "Là aussi, le travail doit être rendu d'ici décembre", précise la représentante de l'État. Enfin, des ateliers – sur l'irrigation efficiente compatible avec le bon état des eaux et les autres usages, sur la sélection génétique, et sur l'agriculture de résilience à 15 ans – doivent se tenir en novembre prochain.

La compétence du préfet coordonnateur renforcée

Enfin, sur le 3^e volet de la mobilisation des ressources en eau, le groupe de travail a scindé son action là aussi autour de trois axes :
 ▶ les outils permettant d'accélérer et de sécuriser les Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). "C'était d'ailleurs l'une des recommandations de la mission interministérielle, qui souhaitait redynamiser la gestion territoriale de l'eau en renforçant l'efficacité des PTGE, tout en élargissant les possibilités des collectivités d'assurer le portage de démarches et de la maîtrise d'ouvrage d'infrastructures liées à la gestion quantitative de l'eau". Comme l'expliquait Gérard Fallon – directeur de projet 'Gestion quantitative de l'eau' auprès du ministre de l'agriculture et animateur du groupe de travail 'Eau' du CGAAER – le texte concernant la gestion quantitative de l'eau renforce désormais la compétence du préfet coordonnateur, "qui a l'impression nécessaire d'assurer les différents équilibres entre les différents usages de l'eau".

"Bien évidemment, on ne peut pas présager de la fin de ces travaux, ni de l'usage qui sera fait de ces propositions. Les deux ministères de l'agriculture et de l'environnement se sont toutefois accordés sur le timing : ils veulent que la restitution des travaux du Varenne se tienne fin décembre, début janvier. Et que cela marque le point de départ d'initiatives opérationnelles et de solutions concrètes", conclut Emmanuelle Bour-Poitral. Un rendez-vous à mi-parcours est donc et déjà programmé pour la mi-octobre. ■

Céline Zambujo

(1) Rapport disponible ici : <https://agriculture.gouv.fr/changement-climatique-eau-et-agriculture-dic-2050>.